



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 18 juin 2026

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 32

Objet : Désignation d'un représentant du SMTC à l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort - AUTB

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	8 juin 2026	Présents
Observation :		Mesdames, Messieurs
		GBCA (980 voix) : Titulaires : Burger, Brun, Castaldi, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jacquemin, Miotte, Trapp – Suppléants : Fumey, Maurice, Meslot ; RBFC (140 voix) : Titulaires : Neugnot, Oternaud ; CCST (240 voix) : Titulaires : Bietry, Garnier, Hottlet, Monnier-Von Aesch, Wersinger ; CCVS (120 voix) : Titulaires : Coddet, Freset ;
Nombre de voix	1480	Procurations De M Fluckiger (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De Mme Ketfi Charif (GBCA) à M Miotte (GBCA) De M Kneip (GBCA) à M Guyod (GBCA) De M Mançanet (GBCA) à M Meslot (GBCA) De M Payrou (GBCA) à M Jacquemin (GBCA) De Mme Py (CCST) à M Bietry (CCST) De M Salort (CCSV) à M Coddet (CCVS)
-Nombre de voix pour	1480	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

En application de l'article 10 du règlement intérieur, lors du Conseil syndical qui s'est tenue le 19 mai dernier, l'Assemblée a désigné ses délégués dans les organismes extérieurs. Il reste à nommer notre représentant qui siègera au conseil d'administration de l'AUTB.

L'AUTB est l'organisme d'études et d'ingénierie qui accompagne l'agglomération belfortaine et les collectivités du Territoire de Belfort depuis plus de 45 ans.

Par sa forme associative, l'AUTB fonde son action au service des collectivités, dans l'accompagnement de leurs projets de territoire.

Cet outil est destiné à accompagner les élus et les techniciens à toutes les échelles : communes, intercommunalités, département, région, pôle métropolitain, services de l'État, autres partenaires ayant des missions d'intérêt général.

L'AUTB qui a pour totem observer, comprendre et construire permet :

- **De disposer d'un appui technique et réglementaire**
L'Agence est dotée d'une équipe pluridisciplinaire (urbanistes, juristes, architectes, géographes, sociologues, etc.) et notamment de personnes capables de traiter des questions complexes d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de planification (élaboration et gestion des documents d'urbanisme).
- **D'accéder à la donnée**
L'Agence possède des données précises et actualisées, qu'elle peut communiquer et à partir desquelles elle réalise des études sur des sujets comme la démographie, le logement, l'économie locale, la mobilité ou l'environnement.
Ces données permettent de comprendre l'évolution d'un territoire et d'anticiper ses besoins futurs.
- **De mutualiser les études et réduire les coûts**
L'Agence réalise des études pour ses membres, ce qui permet un partage des coûts des études et des expertises entre les collectivités.
- **De favoriser la coopération entre les collectivités**
L'aménagement du territoire dépasse les limites communales. Le rôle de l'Agence est d'élaborer des projets cohérents, qui prennent en compte l'échelle d'un bassin de vie, pour éviter une concurrence des territoires et mettre en avant leur complémentarité.

L'AUTB, dans son organisation est composée des représentants

- de l'Etat
- du Département 90
- de la Mairie de Belfort
- du Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- de collectivités territoriales et structures intercommunales
- de communes de plus de 2 000 habitants
- de communes de moins de 2 000 habitants
- d'autres organismes

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne, Monsieur Philippe GARNIER en qualité de représentant du SMTC au titre des collectivités territoriales et structures intercommunales, afin de siéger au Conseil administratif de l'AUTB.

Certifié exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Stéphane GUYOD